

# PLU

## 5.8 PLAN DE REPÉRAGE DU PATRIMOINE

identifié au titre de l'article L123-1 7° du code  
de l'urbanisme

Plan complet : Montreuil-sous-Bois

PLU approuvé le : 13 septembre 2012

N°	Procédure	Approuvé par délibération en date du
1	Révision simplifiée n°1 Faubourg	14 décembre 2013
2	Révision simplifiée n°2 Frontière	14 décembre 2013
3	Révision simplifiée n°3 Saint-Ambroise Murs & Pêches	14 décembre 2013
4	Modification simplifiée n°1	14 décembre 2013
5	Projet de Modification n°1	2015



 Repérage du patrimoine identifié au titre de l'article L123-17° du code de l'urbanisme



Fond de Plan Cadastral Informatisé DGI 2014

